

Rapport global STEP

Informations générales du test

Parcours : MSU ORLEANS

Session : 1

Formateur : Dr KOCHERT - Dr HUBINOIS

Nombre de stagiaires : 17

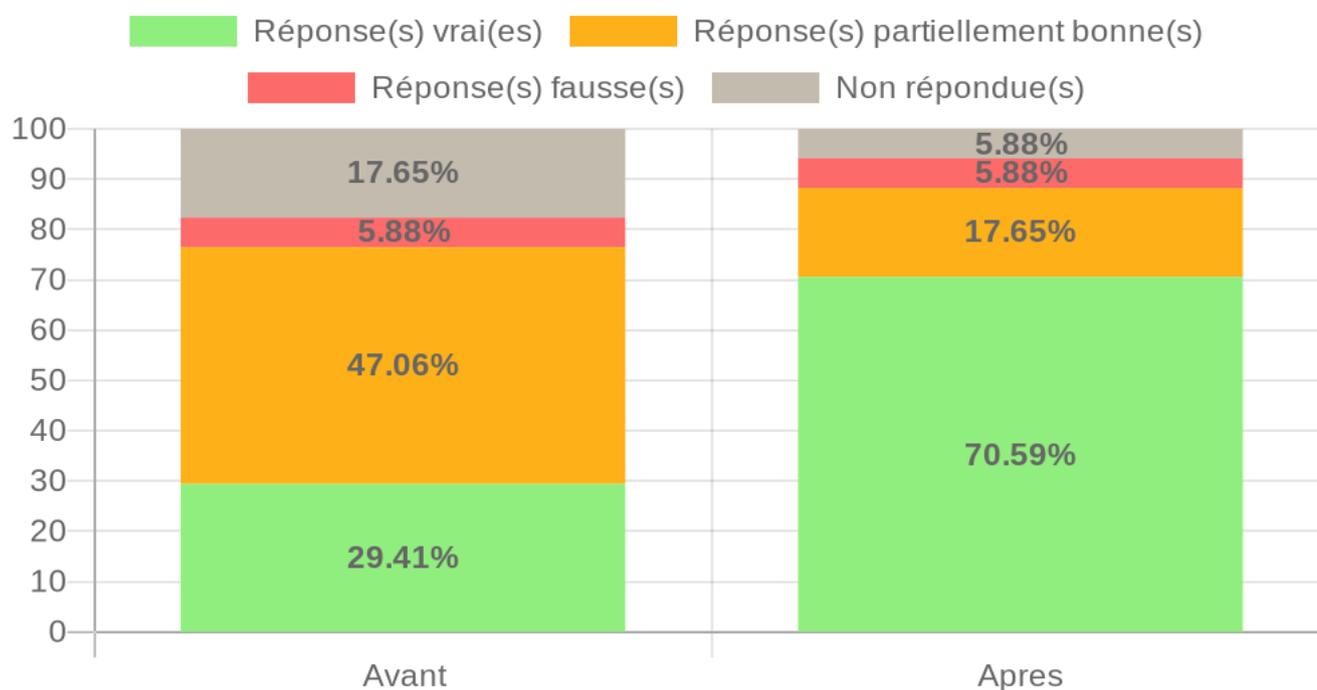
% de bonnes réponses avant : 45.22 %

% de bonnes réponses après : 61.03 %

Q 1: Le stage en libéral auprès d'un praticien agréé maître de stage universitaire (MSU) est possible :

Réponse(s) attendue(s) : 1. a. En phase d'approfondissement ?

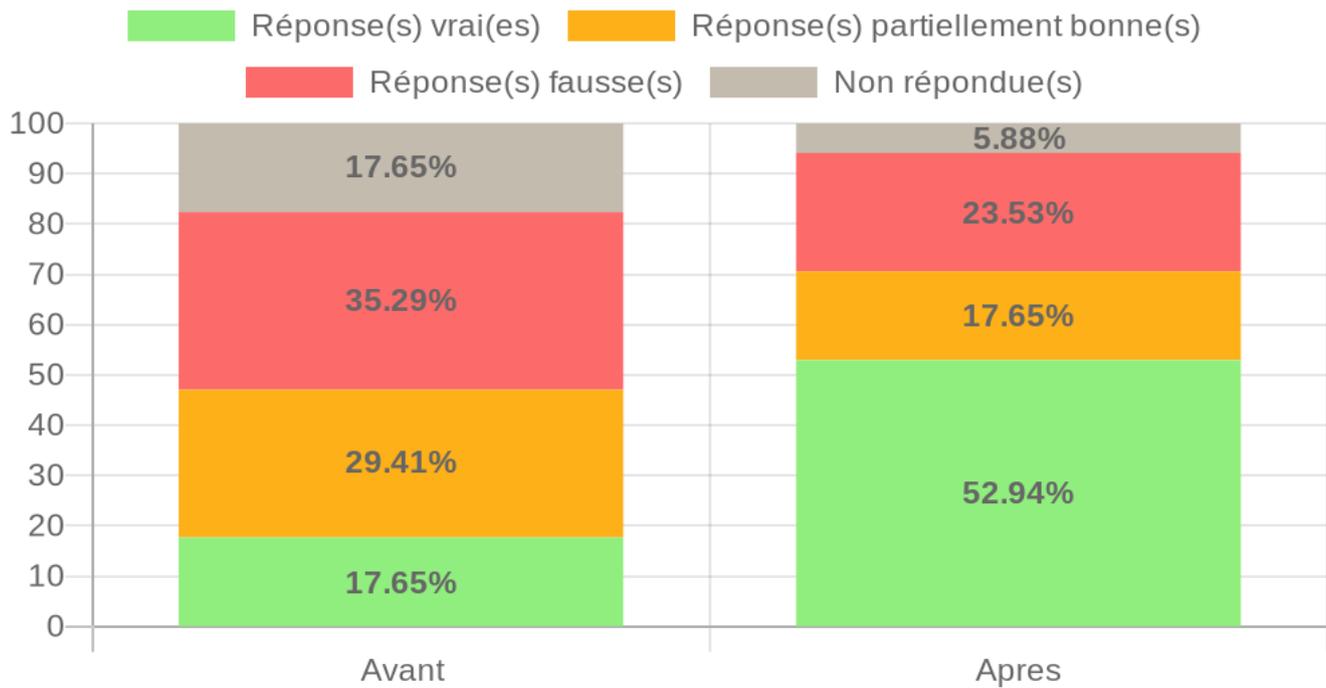
3. c. En phase de consolidation ?



Q 2: Le docteur junior :

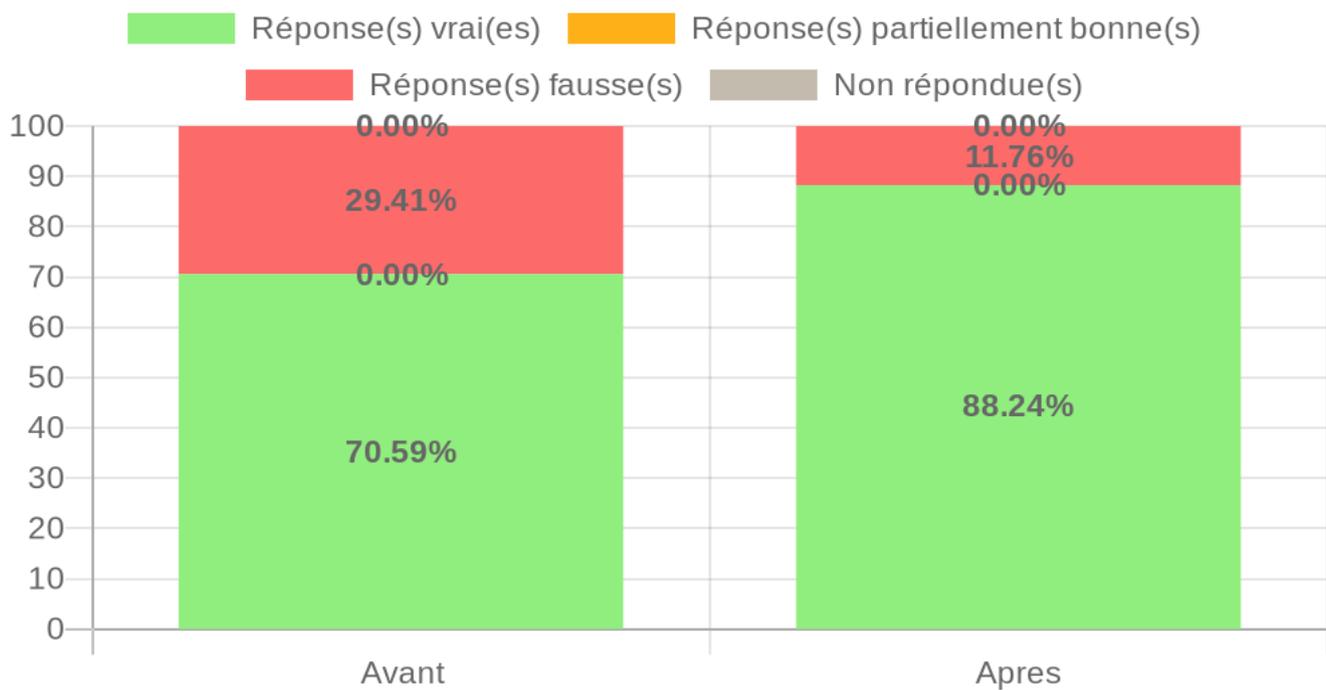
Réponse(s) attendue(s) : 1. a. Est un interne thésé ?

3. c. Est un interne en phase de consolidation. ?



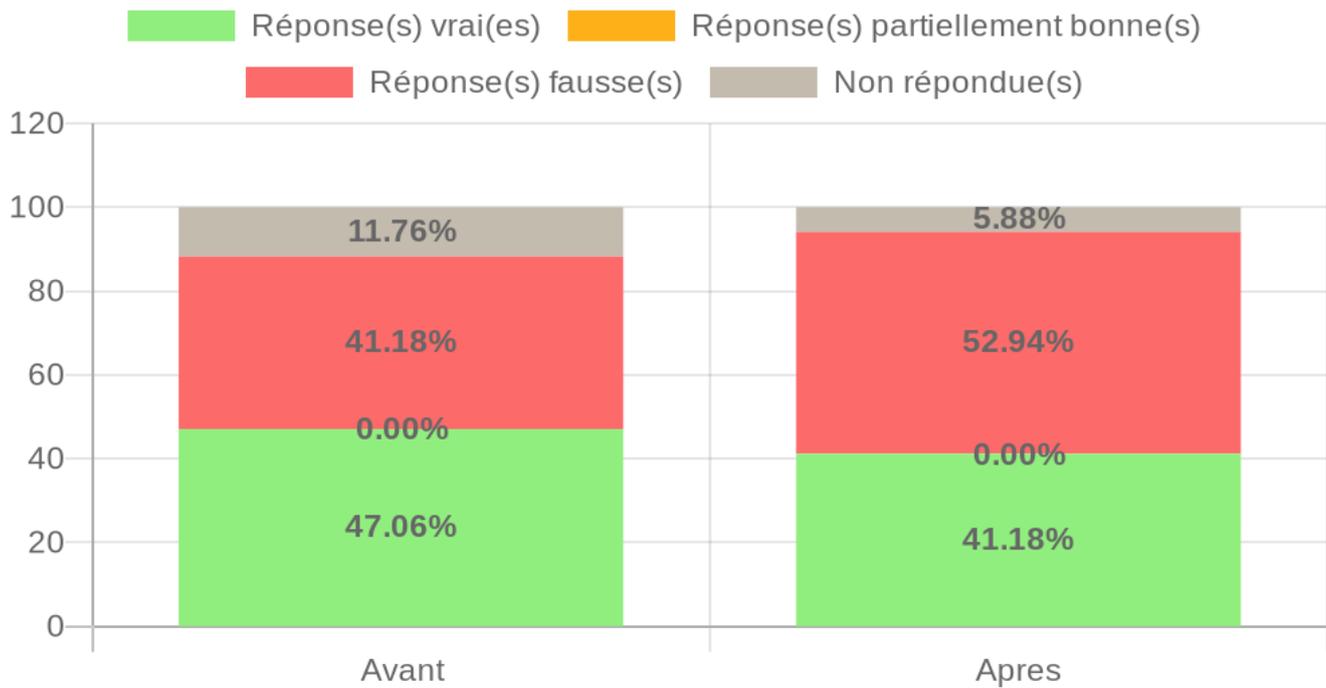
Q 3: La plateforme SIDES est un support d'E-Learning pour les étudiants en 3ème cycle.

Réponse(s) attendue(s): 1. 3. La plateforme SIDES est un support d'E-Learning pour les étudiants en 3ème cycle. = Oui



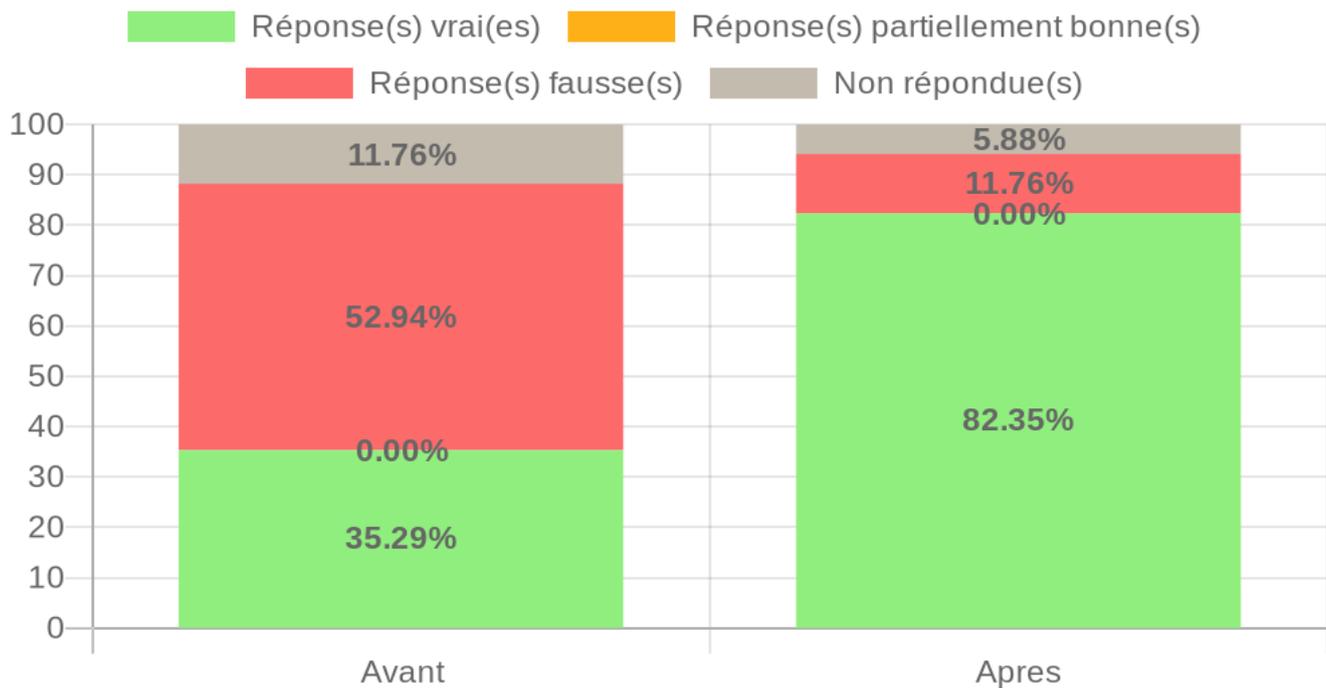
Q 4: Le nombre total de demi-journées de travail de l'interne est de :

Réponse(s) attendue(s): 4. d. Dix ?



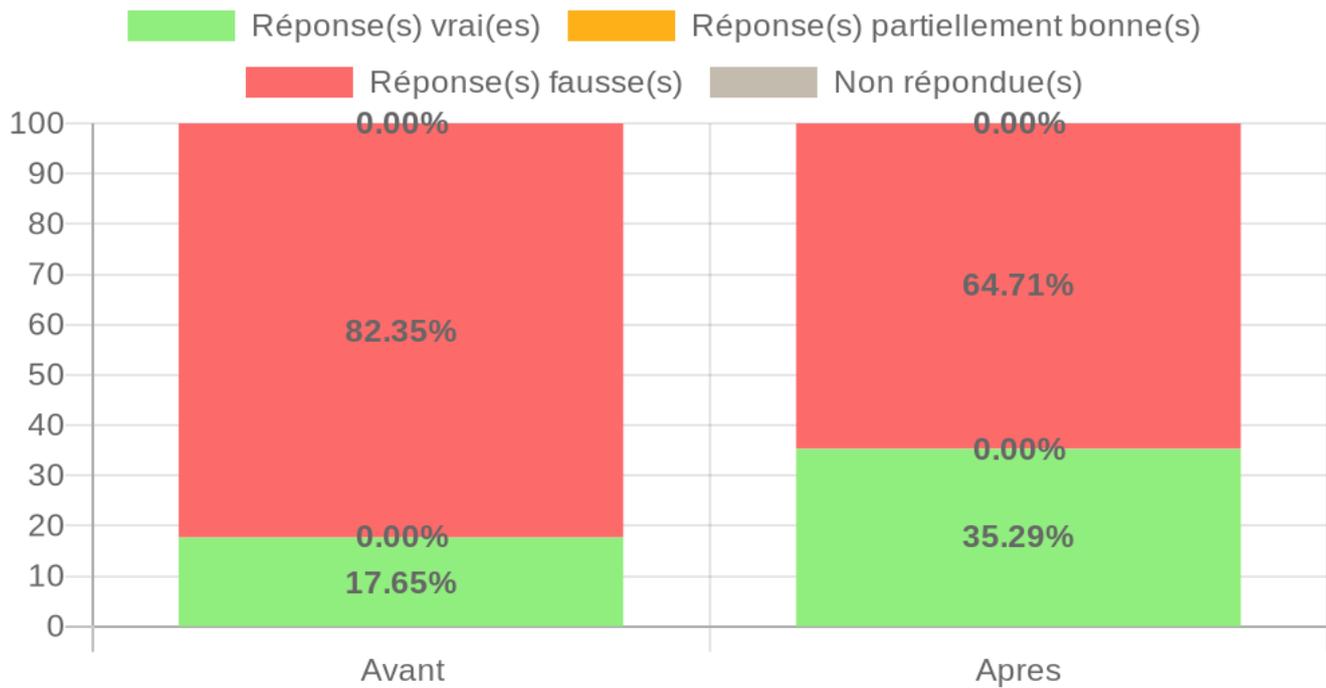
Q 5: Comment est financée l'indemnisation du MSU ?

Réponse(s) attendue(s) : 3. c. Par l'ARS



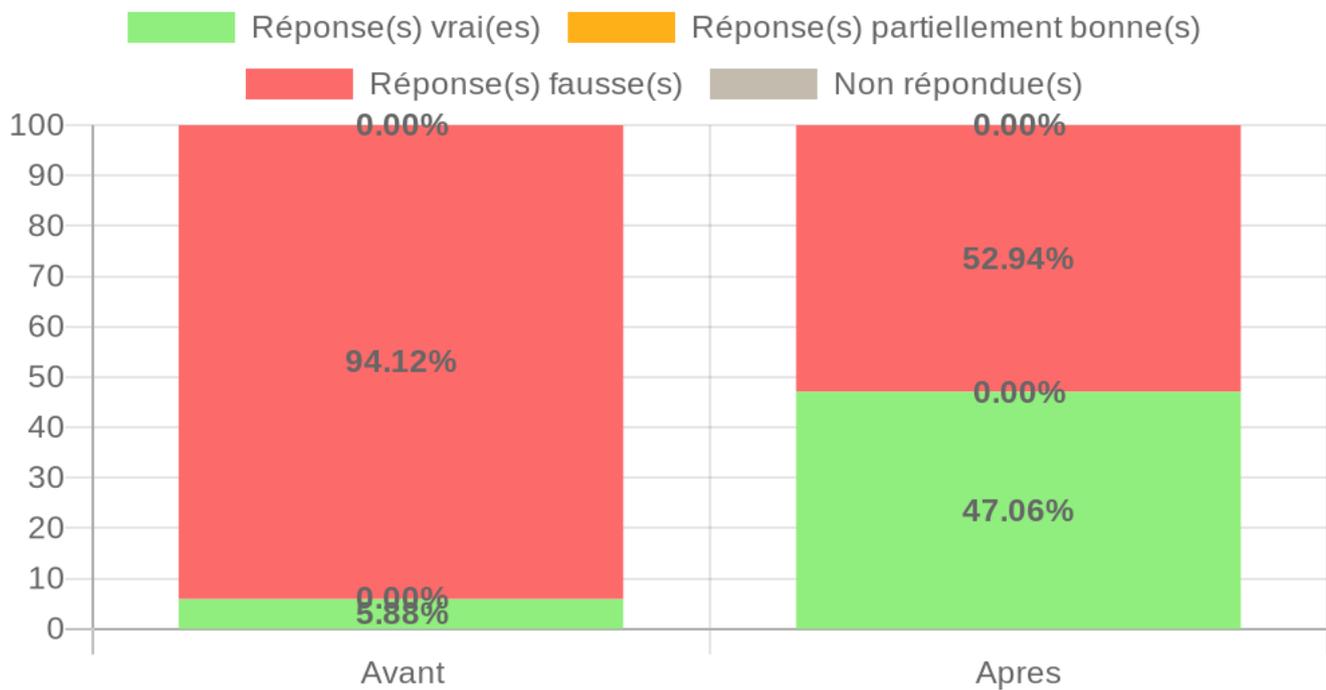
Q 6: Le stagiaire en autonomie peut-il établir une feuille de maladie et percevoir les honoraires ?

Réponse(s) attendue(s) : 1. Le stagiaire en autonomie peut-il établir une feuille de maladie et percevoir des honoraires ? = Oui



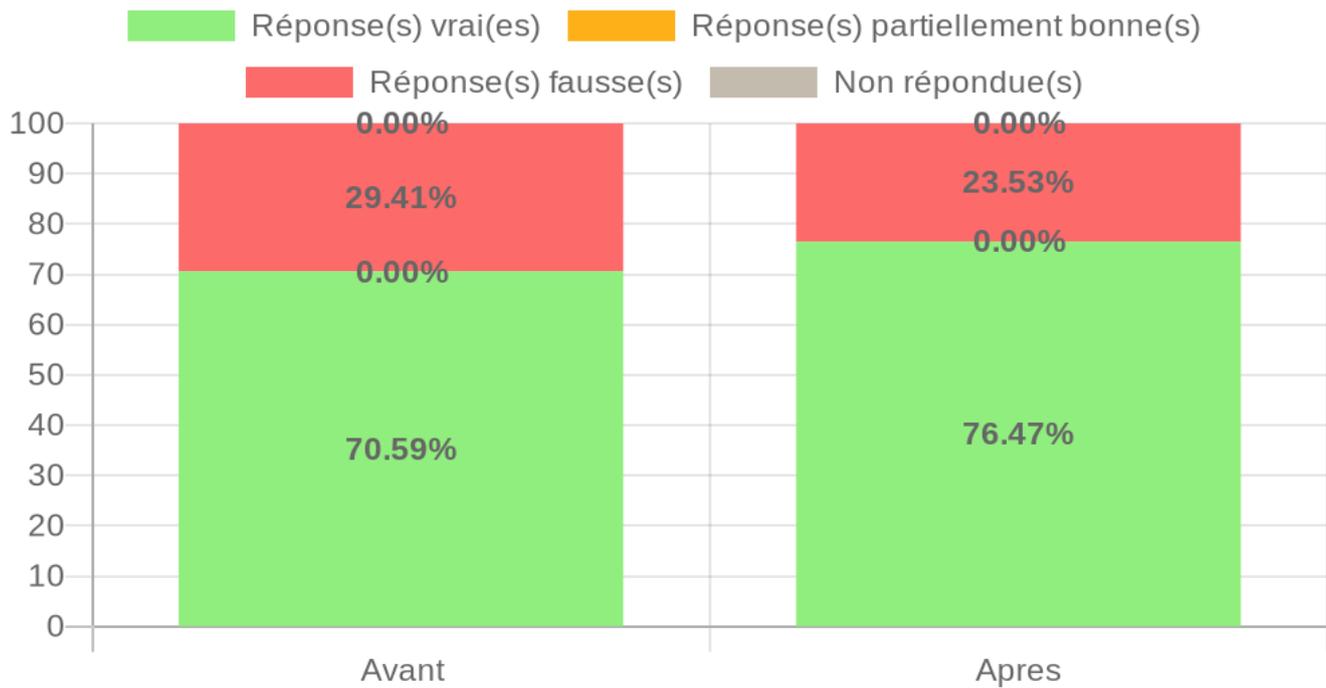
Q 7: Une assurance professionnelle complémentaire doit être souscrite pour accueillir un stagiaire ?

Réponse(s) attendue(s) : 1. Une assurance professionnelle complémentaire doit être souscrite pour accueillir un stagiaire ? = Non



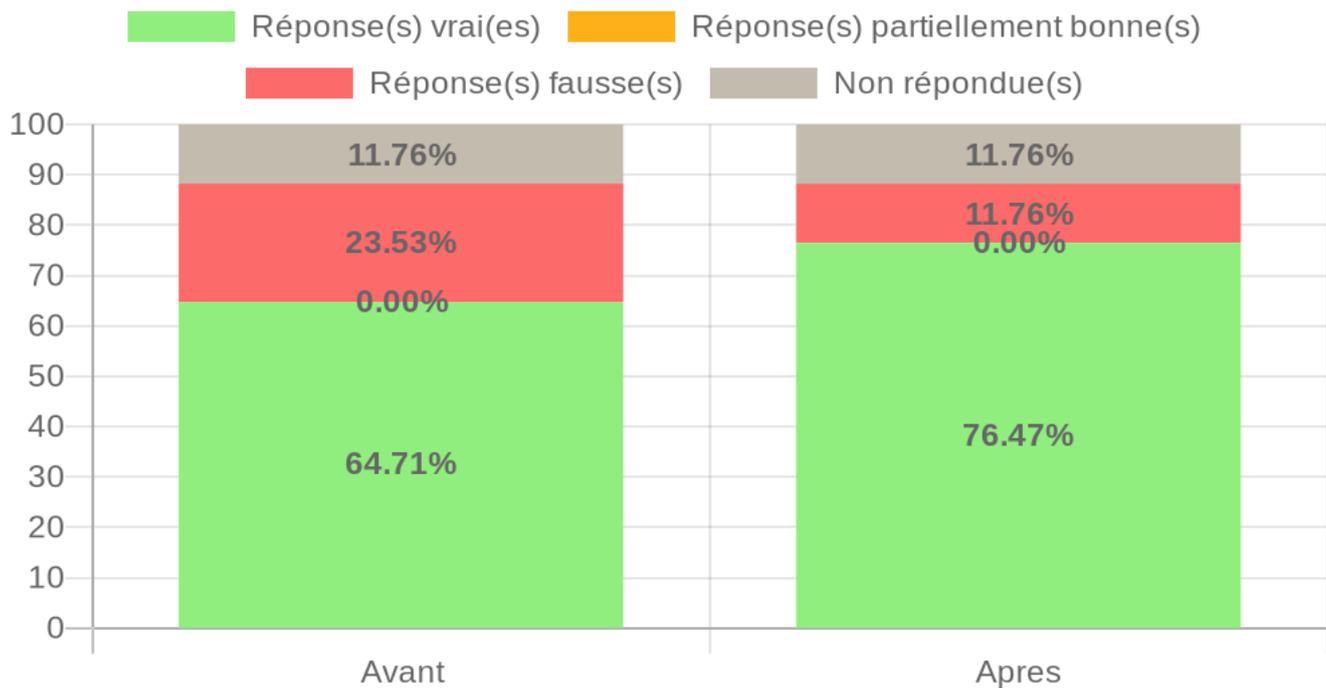
Q 8: Le repos compensateur de l'Interne ne s'applique pas dans le cadre du stage en ambulatoire.

Réponse(s) attendue(s) : 1. Le repos compensateur de l'Interne ne s'applique pas dans le cadre du stage en ambulatoire. = Faux



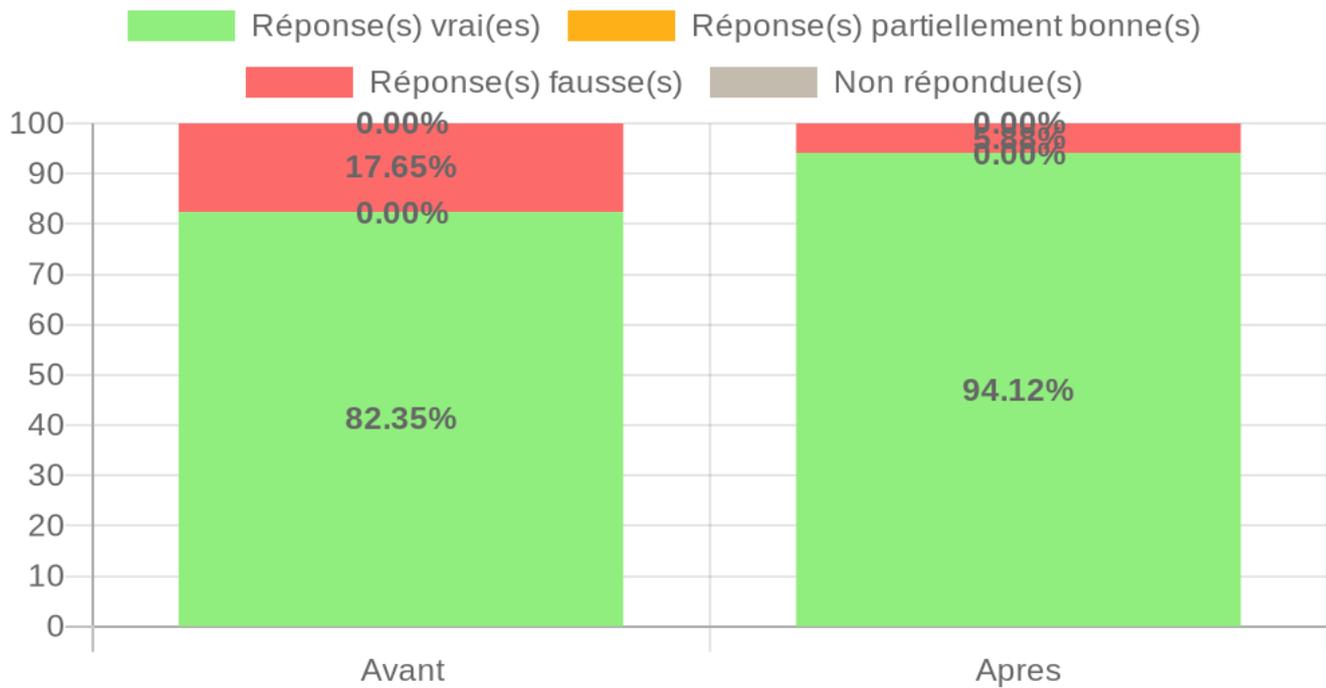
Q 9: Une absence injustifiée de l'interne doit être signalée

Réponse(s) attendue(s) : 2. b. Au coordinateur du DES



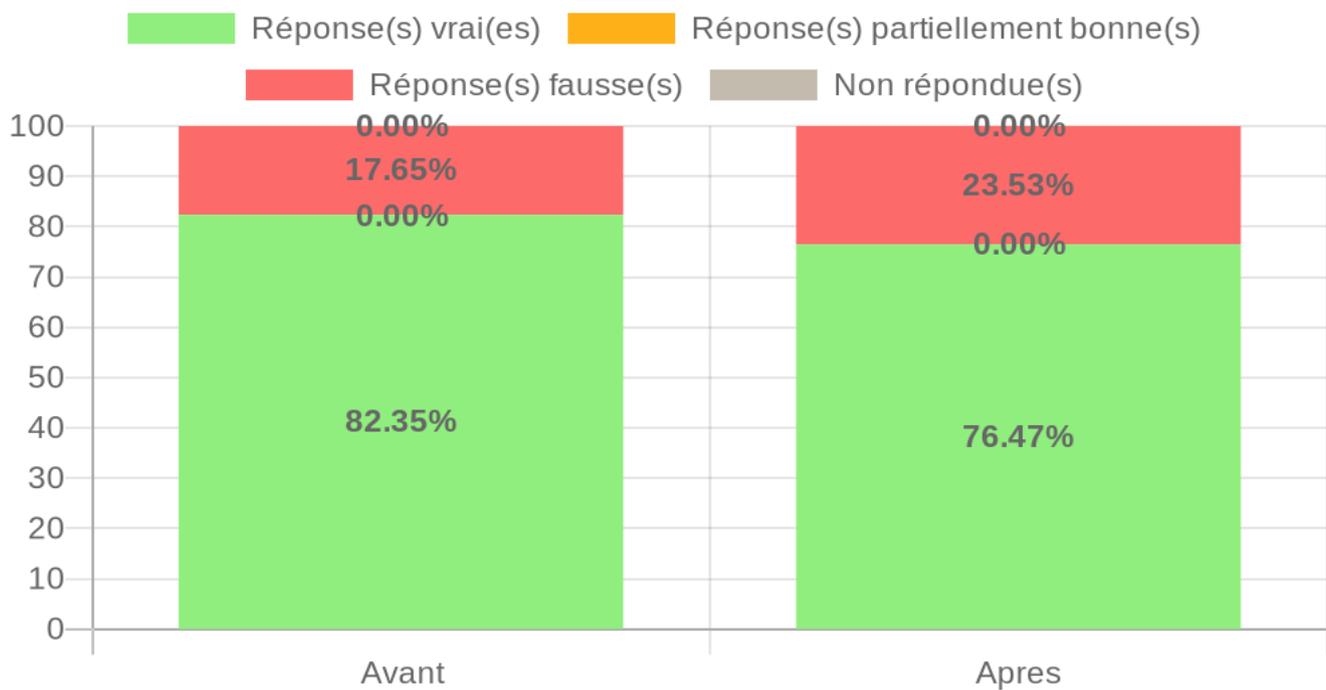
Q 10: L'interne en fin de stage évalue son MSU.

Réponse(s) attendue(s) : 1. L'interne en fin de stage évalue son MSU = Vrai



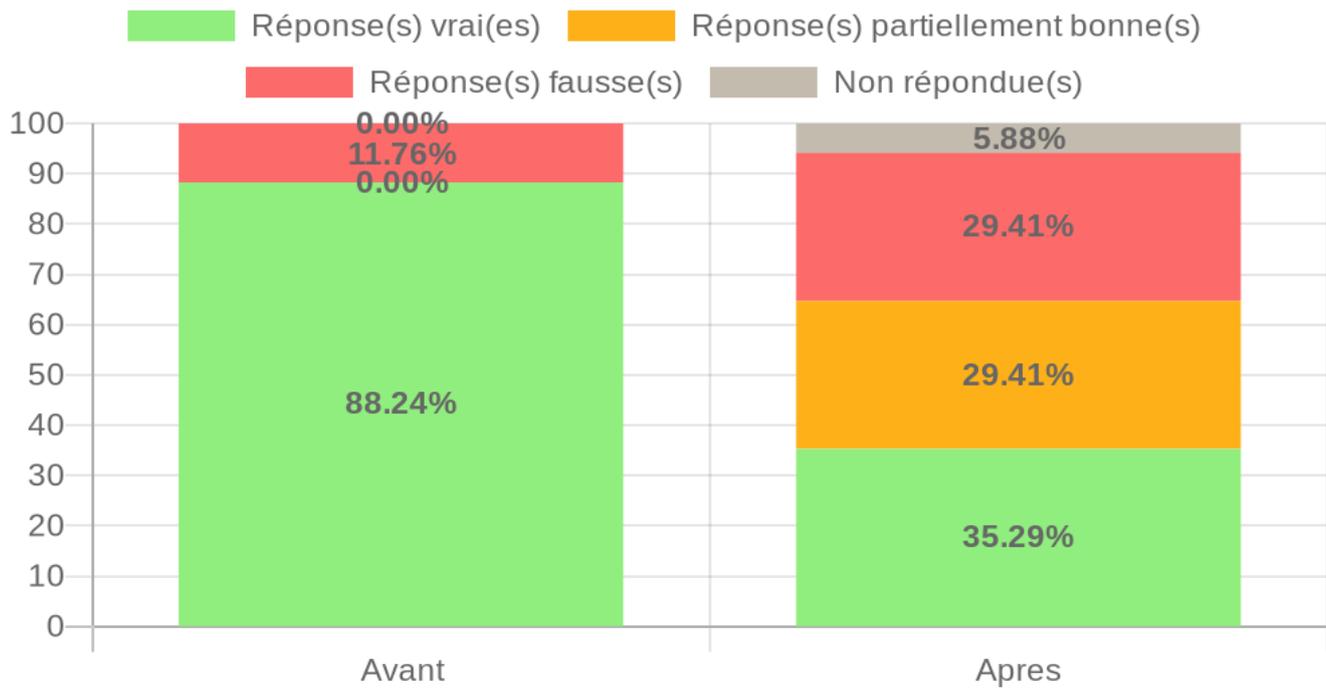
Q 11: Le spécialiste exerçant majoritairement une surspécialité ne peut pas être MSU

Réponse(s) attendue(s) : 1. Le spécialiste exerçant majoritairement une surspécialité ne peut pas être MSU = Faux



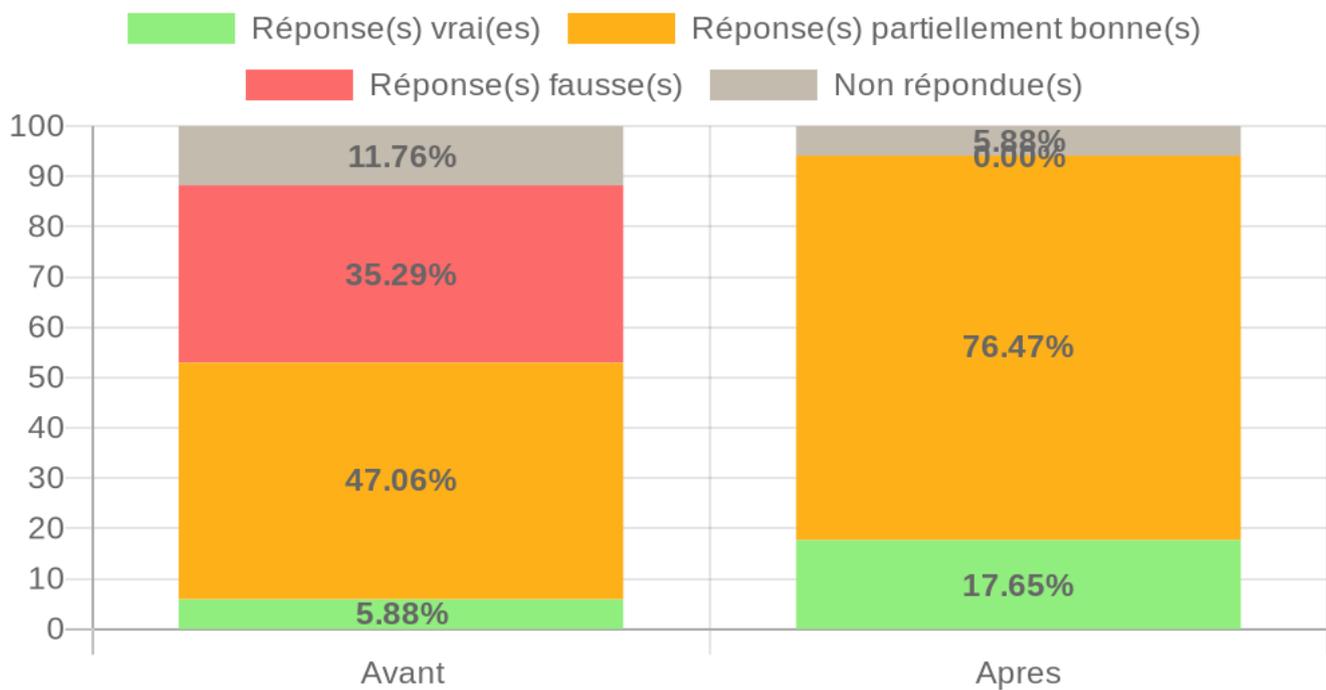
Q 12: L'étudiant peut, selon le cas, percevoir une compensation financière de la part deson MSU.

Réponse(s) attendue(s) : 1. L'étudiant peut, selon le cas, percevoir une compensation financière de la part deson MSU. = Faux



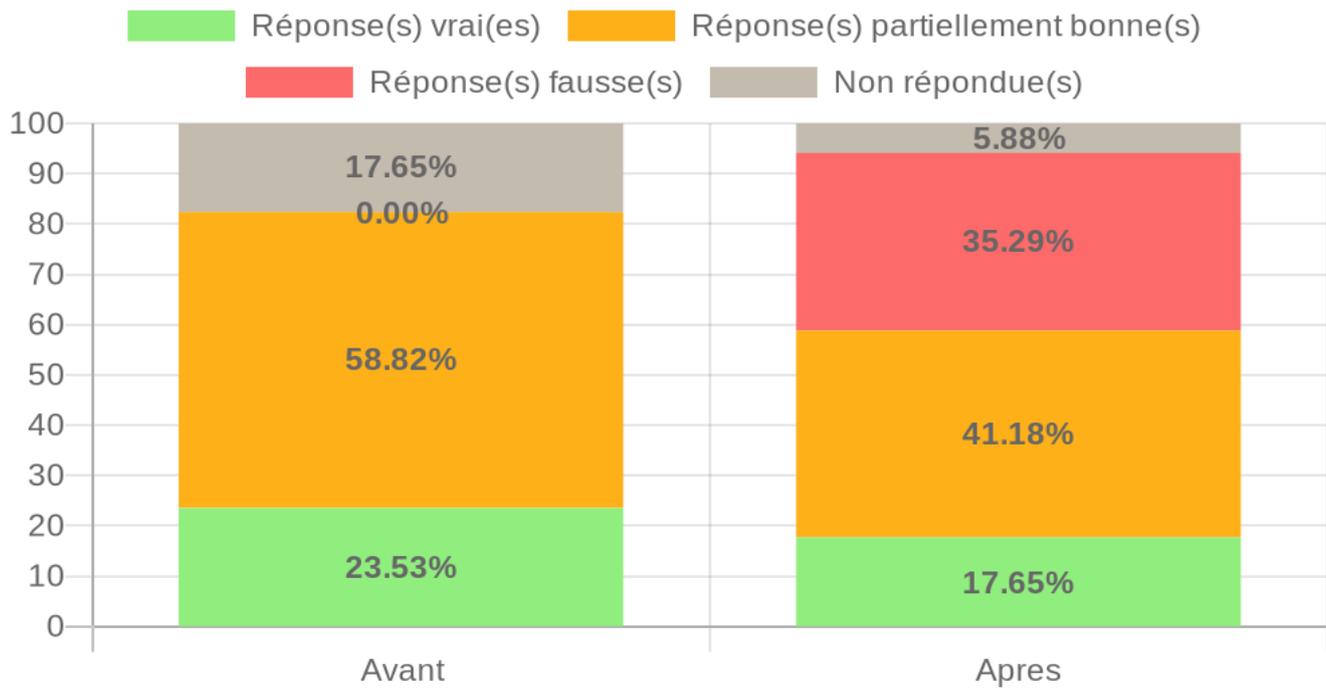
Q 13: L'autonomie supervisée en phase d'approfondissement signifie que :

- Réponse(s) attendue(s) :** 2. b. Le MSU doit être dans les murs.
4. d. Le MSU doit débriefing a posteriori chaque consultation.



Q 14: Le stage en cabinet libéral fait partie dans les textes du cursus:

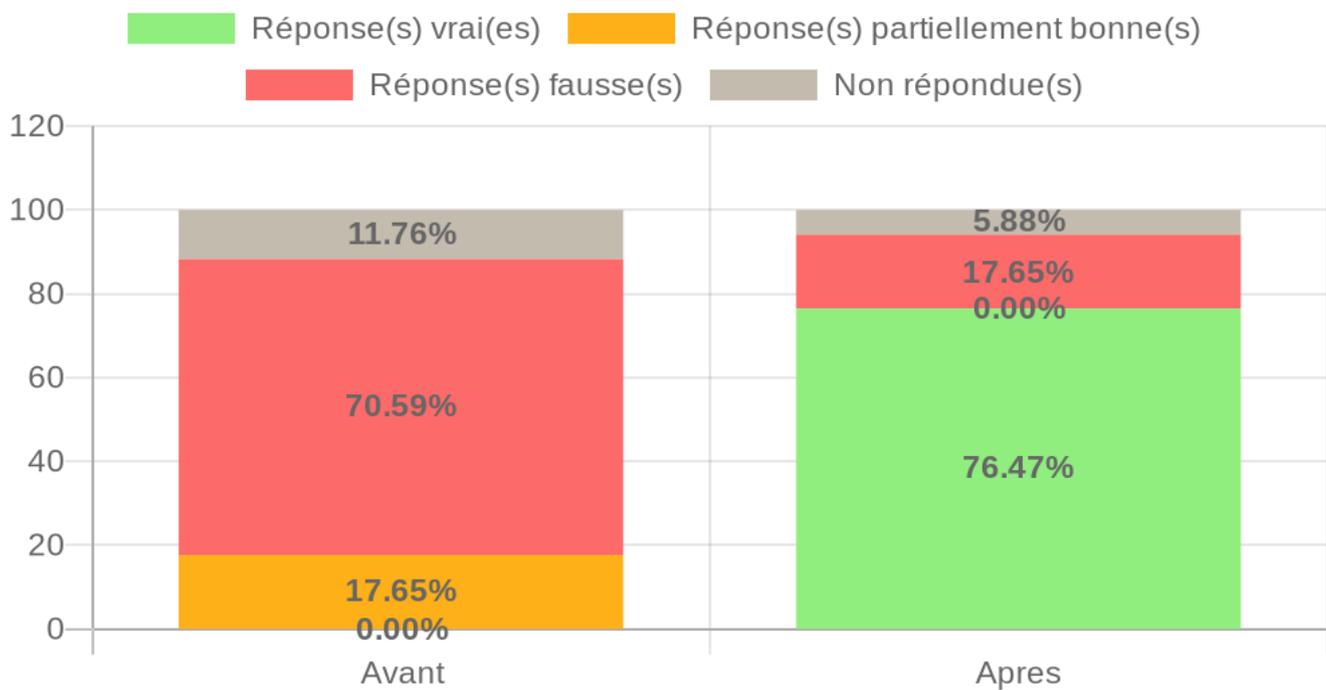
- Réponse(s) attendue(s) :** 1. a. De l'Interne DES de MG
2. b. De l'interne DES de pédiatrie
3. c. De l'interne DES d'ophtalmologie.



Q 15: Les critères d'agrément comme MSU sont :

Réponse(s) attendue(s) : 4. d. Un agrément par l'ARS.

5. e. Une demande personnelle avec lettre de motivation



Q 16: In fine le responsable pédagogique de l'Interne DES de spécialité est :

Réponse(s) attendue(s) : 4. d. Le coordinateur du DES

Réponse(s) vrai(es) Réponse(s) partiellement bonne(s)
Réponse(s) fausse(s) Non répondue(s)

